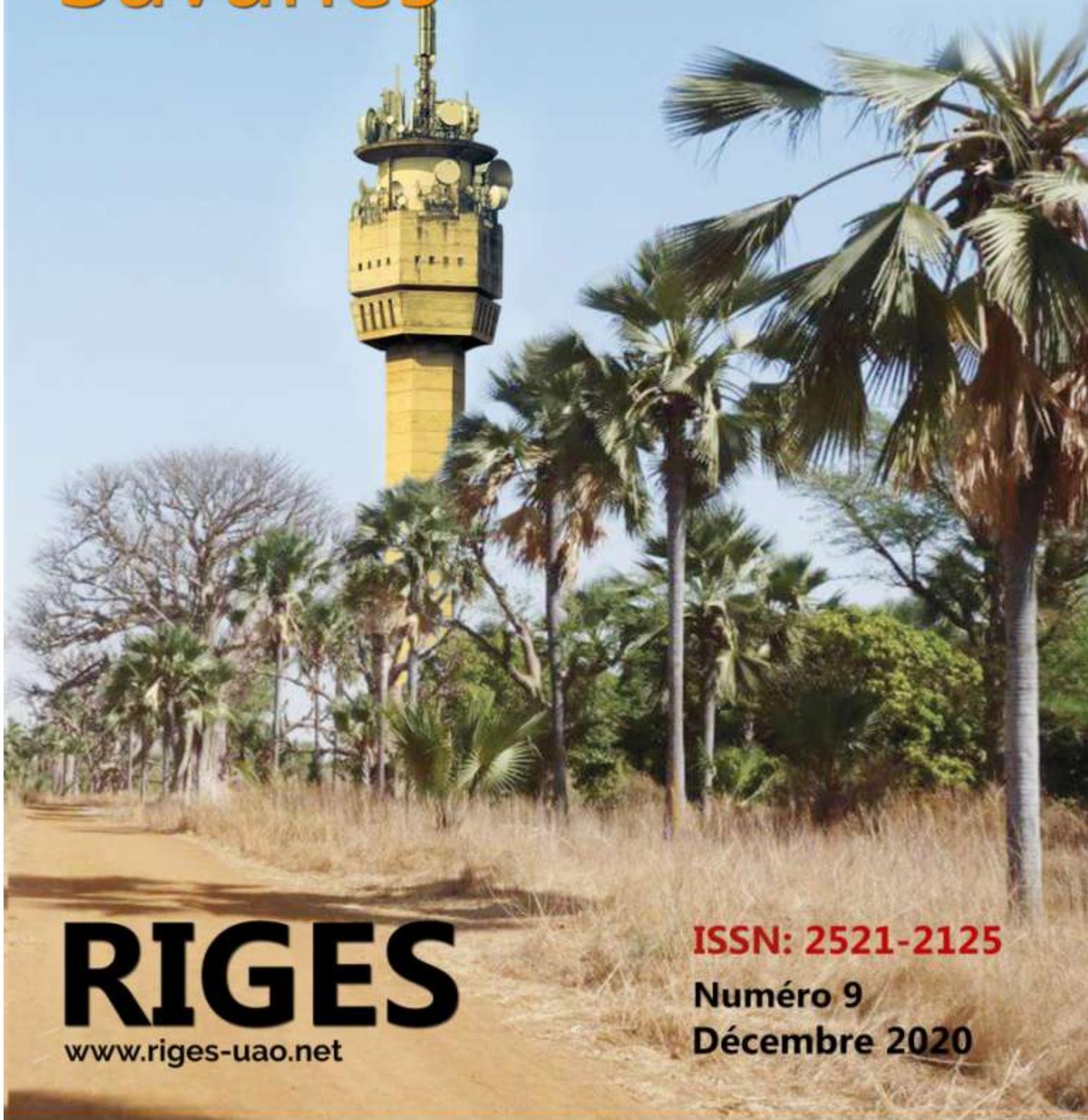


Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN: 2521-2125

Numéro 9

Décembre 2020



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HETCHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, UAC, (Bénin)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, l'accès à l'eau potable, le développement territorial, les migrations et les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>Kuasi Apéléte ESIAKU, Komi Selom KLASSOU, Somiyabalo PILABINA</p> <p><i>Les tendances pluviométriques récentes et leurs impacts hydrologiques dans le bassin versant du lac Togo</i></p>	7
<p>YAMEOGO Augustin, PALE Sié, OUEDRAOGO Blaise, SOME Yélézouomin Stéphane Corentin, DA Dapola Evariste Constant</p> <p><i>Agrobusiness et dynamique du couvert végétal dans la commune de Sapouy (Centre-Ouest, Burkina Faso)</i></p>	23
<p>MALAM SOULEY Bassirou</p> <p><i>La Lybie, destination migratoire préférée des populations Kanouris au Niger Centre-Est</i></p>	38
<p>LEMOUOGUE Joséphine, GUELNODJI Arsène</p> <p><i>Accès à l'eau potable et potentielles implications sanitaires dans les camps de réfugiés de Goré au sud du Tchad</i></p>	56
<p>IBRAHIM Arola-Gbadé Ayidé Idriss, Jaurès TANMAKPI, Placide CLEDJO</p> <p><i>Analyse des facteurs de résilience des populations riveraines de la Commune des Aguégoués aux maladies hydriques</i></p>	79
<p>GOHOUROU Florent</p> <p><i>Populations locales et stratégies de développement de l'économie agricole à Bonon (centre-ouest ivoirien)</i></p>	98
<p>Frédéric Armel MEMEL, Téré GOGBE</p> <p><i>Production de lotissements privés dans la commune de Songon en Côte d'Ivoire</i></p>	114
<p>KONLANI Nayondjoa</p> <p><i>Disparition des terroirs ruraux et insertion urbaine des populations de la commune d'Agoenyive 1 dans les périphéries nord de Lomé</i></p>	136

<p>David Renaud N'TAKPÉ, André Della ALLA,</p> <p><i>Vulnérabilité des populations aux maladies à transmission hydriques dans la ville d'Aboisso (sud-est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	152
<p>KOUAME Dhédé Paul Eric</p> <p><i>Crise de la main-d'œuvre agricoles et stratégies d'adaptation des cacaoculteurs de la sous-préfecture de Buyo</i></p>	173
<p>MENDOUGA Yannick, NGUIJOI Gabriel Cyrille, AMAGNOUBA TCHIO Caroline, ELONG NGANDO EPOSSY Marthe aimée</p> <p><i>Construction du Corridor Douala-Bangui et mutations socio-économiques et territoriales dans la zone d'Awaé</i></p>	193
<p>BAGRE Philippe, DAMA BALIMA Mariam Myriam, KAMBIRE Sami Hyacinthe</p> <p><i>Pressions anthropiques sur les ressources en eau de l'espace de gestion du Comité Local de l'Eau Noula au Burkina Faso</i></p>	212
<p>N'ZUE N'Guessan Stéphane, KALOU Bi Kalou Didier, ZAH Bi Tozan</p> <p><i>Enjeux de l'essor des mototaxis dans la ville de Korhogo dans un contexte post-crise militaro-politique en Côte d'Ivoire</i></p>	232
<p>KOUAME Kouadio Arnaud, GOHOUROU Florent, ADOU Diané Lucien</p> <p><i>Enjeux fonciers et environnementaux liés à l'exploitation des parcelles villageoises pour l'extraction de matériaux graveleux : Cas de l'aménagement de la Route Bouna-Doropo-Frontière Burkina-Faso</i></p>	249
<p>GUEI Faustin, ASSUE Yao Jean-Aimé</p> <p><i>Echecs scolaires dans les classes d'examen des établissements secondaires d'enseignement public de la ville de Bouaké dans un contexte de reconstruction post-crise : diagnostic et perspective.</i></p>	264
<p>Dickens Noumh Kouakou ATCHEREMI, Jean Kan Kouamé, Bachir Mahaman SALEY, Roger Jean Patrice JOURDA, René BALLIET</p> <p><i>Analyse de la perception paysanne et de l'adaptation au changement climatique et à la pression anthropique dans le bassin versant de rivière Davo (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	288

<p>Sélori Komi KLASSOU, Nelson S. Akintola AKIBODE, Kouami KOKOU, Koudzo SOKEMAWU</p> <p><i>Fleuve mono et vulnérabilité des communautés riveraines en aval du barrage hydroélectrique de Nangbéto</i></p>	<p>306</p>
<p>MAFOU Kouassi Combo</p> <p><i>Intégration des populations agricoles du milieu rural dans la sous-préfecture d'Oumé (centre-ouest ivoirien)</i></p>	<p>337</p>

INTEGRATION DES POPULATIONS AGRICOLES DU MILIEU RURAL DANS LA SOUS-PREFECTURE D'OUME (CENTRE-OUEST IVOIRIEN)

MAFOU Kouassi Combo, Département de Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire),
Email : kcmafou@ujlg.edu.ci

Résumé

La ruée vers les espaces forestiers ivoiriens est une opération de grande envergure, précédant les indépendances, caractérisée par un afflux de populations venues de divers horizons, notamment les Baoulé, les Agni, les Abron, les Sénoufo, les Malinké, au niveau de la Côte d'Ivoire, et les Burkinabé, les Maliens, les Béninois, relativement aux populations de pays voisins. Cette population migrante, à la recherche de terres à exploiter s'oriente principalement vers les espaces ruraux. Cette logique de colonisation spatiale dans le département d'Oumé laisse apparaître des mécanismes d'intégration à dimension variable selon les peuples en présence. Le mode d'insertion dans la dynamique de création des plantations basées sur les cultures de rente s'effectue de façon souple dans cette zone d'exploitation des ressources forestières. Elle débouche certes sur des manifestations de crises relativement à la gestion du patrimoine foncier mais celles-ci sont très peu spectaculaires. L'objectif de cet article est d'analyser les indicateurs qui expliquent la configuration socio spatiale dans la sous-préfecture d'Oumé. Il s'appuie sur l'analyse du profil des acteurs en présence, la nomenclature des problèmes fonciers et les ressources d'intégration mobilisées par les acteurs. La méthodologie retenue dans le cadre de cette étude est la méthode mixte à savoir l'approche quantitative et l'approche qualitative. L'étude met en perspective que l'action conjuguée des populations résidentes et des autorités étatiques débouche certes sur un épuisement des ressources locales mais favorise une participation de tous les acteurs au développement.

Mots clés : Intégration, Populations agricoles ; milieu rural ; foncier, Oumé.

Abstract

The rush to Ivorian forest areas is a large-scale, pre-independence operation, characterized by an influx of people from various backgrounds, including the Baoulé, Agni, Abron, Senoufo, Malinké, at the level of Côte d'Ivoire, and Burkinabé, Malians, Beninese, relative to the populations of neighbouring countries. This migrant population, in search of land to exploit, is mainly directed towards rural areas. This logic of spatial colonization in the department of Oumé reveals mechanisms of integration with varying dimensions depending on the peoples involved. The mode of insertion into the dynamics of the creation of plantations based on cash crops is carried out flexibly in this area of exploitation of forest resources. It certainly leads to

crises in the management of land assets, but these are very unspectacular. The objective of this article is to analyze the indicators that explain the socio-spatial configuration in the Oumé sub-prefecture. It is based on the analysis of the profile of the actors involved, the nomenclature of land problems and the integration resources mobilized by the actors. The methodology used in this study is the mixed method of quantitative and qualitative. The study puts into perspective that the combined action of resident populations and state authorities leads to depletion of local resources, but promotes the participation of all actors in development.

Keywords: Integration, Agricultural Populations; rural areas; land, Oumé.

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays à économie axée sur l'agriculture. C'est aussi un territoire sous-peuplé au regard des densités rurales et des potentialités naturelles économiques. La politique de mise en valeur favorise un déplacement des populations dans toutes les régions agricoles notamment le sud-forestier. Ainsi ces zones sont investies par des migrants, venus de la sous-région et du nord ivoirien initialement. En effet, la Côte d'Ivoire a eu pour appui en matière de main d'œuvre agricole, les pays du sahel (FRAGUES, 1986, p.195).

Dans le centre-ouest ivoirien, ancien front de colonisation agricole, la sous-préfecture d'Oumé est le cadre de cette étude. Caractérisée comme une zone d'économie de plantation, elle est le siège d'intenses pratiques culturelles. L'essor que connaît cette économie dont la vitalité est assurée par un apport de main d'œuvre importée débouche sur une nouvelle forme d'occupation spatiale. Ainsi, comme dans la plupart des fronts de colonisation la mobilité professionnelle des populations allochtones et étrangères de manœuvres à propriétaires d'exploitation accentue la pression sur les ressources. Cela occasionne dans bien de cas des différends entre communautés quant à l'usage et à la propriété des ressources (Guélé, 2016, p 48).

La dynamique démographique dans cet espace rural est un phénomène qui se poursuit. Elle s'apparente à un repeuplement marqué par la consommation de nouvelles terres pour des pratiques agricoles. L'attractivité grandissante de ce territoire se traduit par un apport renouvelé de nouvelles populations migrantes à la recherche de capital de production couplée à de meilleures opportunités rémunératrices.

Cette recherche mesure le niveau d'intégration des populations agricoles dans le tissu économique rural. Elle part de l'analyse du profil des acteurs en présence. Elle aborde ensuite la nomenclature des problèmes fonciers. Enfin les ressources d'intégration mobilisées par les acteurs bouclent notre réflexion.

1. Méthodologie

Dans cette étude, plusieurs types de données ont été utilisés. Il s'agit de données de revue littéraire, de campagne de terrains basés sur les entretiens et l'administration de questionnaire. Ces données portent sur les données socio-économiques et sociodémographiques des populations agricoles d'Oumé.

Deux outils essentiels de collecte de données ont été retenus: le guide d'entretien et le questionnaire. L'enquête s'est déroulée du 12 au 18 novembre 2018. Au cours de cette période, la méthode de proche en proche a permis d'interroger 67 Chefs d'Exploitation Agricole (CEA). La distribution est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 1: Distribution des enquêtés (CEA) selon les localités

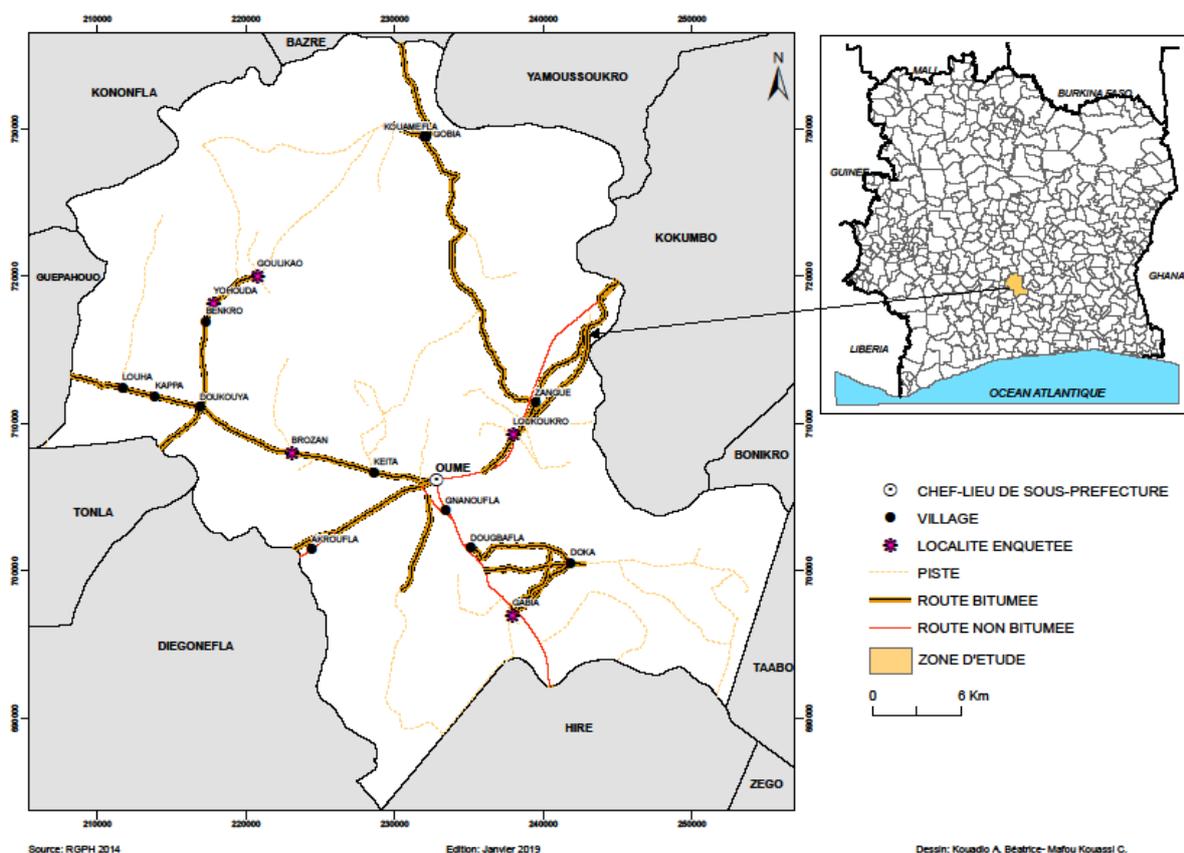
N	Localités d'enquête	CEA
1	Goulikao	26
2	Brozan	15
3	Gabia	10
4	Loukoukro	11
5	Yohouda	5
Total		67

Source : Enquête de terrain, Novembre 2018

Le traitement des données a porté essentiellement sur le traitement statistique des données quantitatives et la transcription des données verbales recueillies au cours des entrevues réalisées. Le traitement quantitatif des données s'est fait à partir du logiciel SPSS. Il a permis de sortir des tableaux statistiques simples et des tableaux de contingences. L'analyse qui en est suivie a traduit ces données contenues dans ces tableaux en des statistiques descriptives simples, bi-variées avec des fréquences simples, marginales et conditionnelles. Par la suite, elles ont fait l'objet d'interprétation à l'effet des donner des significations géographiques aux chiffres obtenus en lien avec les variables : migration, intégration de la population agricole et milieu rural. En ce qui concerne le traitement des données qualitatives, nous avons mobilisé la transcription sociologique, qui consiste à traduire fidèlement les propos recueillis au cours des entretiens sans y apporter une quelconque modification qu'elle qu'en soit le style, le sens et la forme. Les conclusions de ce traitement sont insérées dans le texte sous forme de verbatim.

La figure 1 qui suit présente l'espace d'étude.

Figure 1: Situation géographique de l'espace d'étude



La sous-préfecture d’Oumé est une terre de colonisation agricole. Elle a abrité des exploitations coloniales. Elle se localise dans la zone guinéenne là où les ressources forestières abondante ont occasionnée des fortes migrations (MINAGRA, p. 3, 1999). Selon Richard (1974, pp. 3 ; 7), dans le contexte économique national la sous-préfecture d’Oumé fait figure de pôle de développement des cultures arbustive.

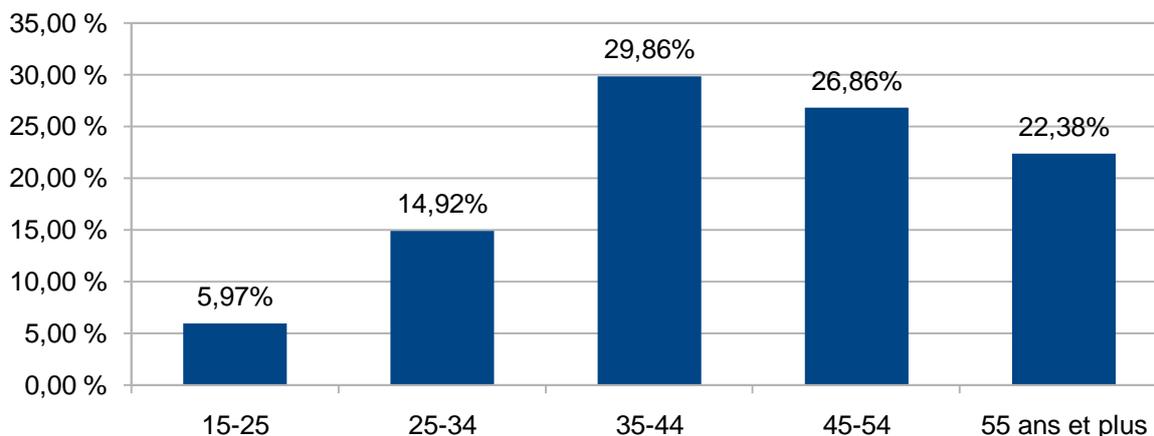
2. Résultats

2.1 Analyse du profil socio-démographique des populations agricoles

2.1.1 Un milieu rural à forte dominance masculine et de forte population active

Composés essentiellement d’hommes, ces acteurs du milieu rural colonisent l’espace par le biais des plantations de cultures industrielles notamment le café, le cacao, l’hévéa et le palmier à huile (cultures pérennes). Leur distribution spatiale est disparate. Les localités d’enquête que sont Gouloukro, Brozan, Gabia, Loukoukro et Yohouda indiquent respectivement les fréquences ci-après : 38,8% ; 22,38% ; 16,41% ; 14,92% et 7,6%.

Figure 2: Distribution de la population agricole par tranche d'âge



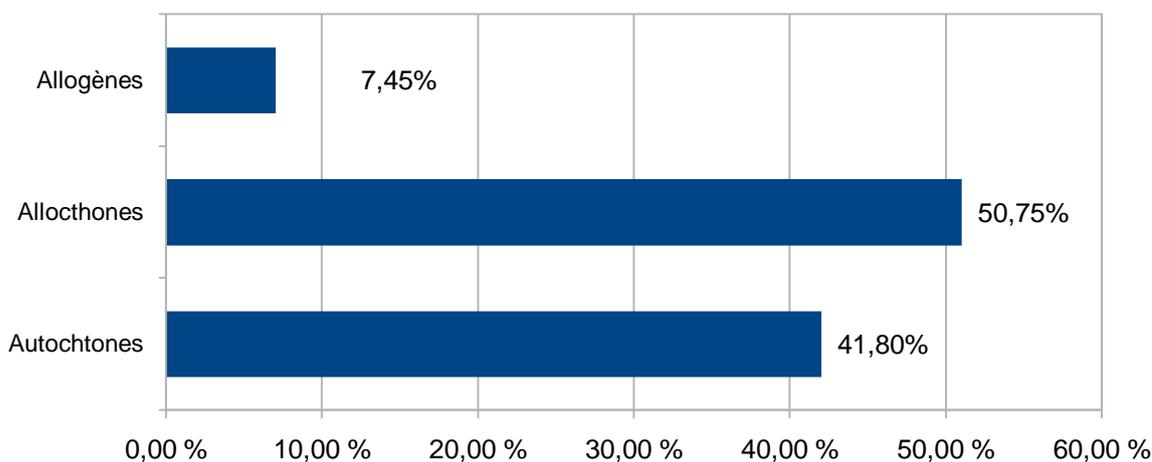
Source: Enquêtes de terrain, Novembre 2018

Dans ce bassin économique, la population de moins de 25 ans représente une faible proportion (4%). La population agricole de plus de 25 ans est de 96 %. Dans cette tranche de la population, les statistiques révèlent que l'intervalle [25-55 ans] cumule 48% de l'effectif des enquêtés.

2.1.2 Une population agricole d'origine diverse

La distribution selon l'origine (figure 3) indique trois groupes de zones de provenance de la population migrante, notamment les allochtones (50,75%), les allogènes (7,45%) et les autochtones (41,80%).

Figure 3: Distribution de la population agricole selon l'origine



Source: Enquêtes de terrain, Novembre 2018

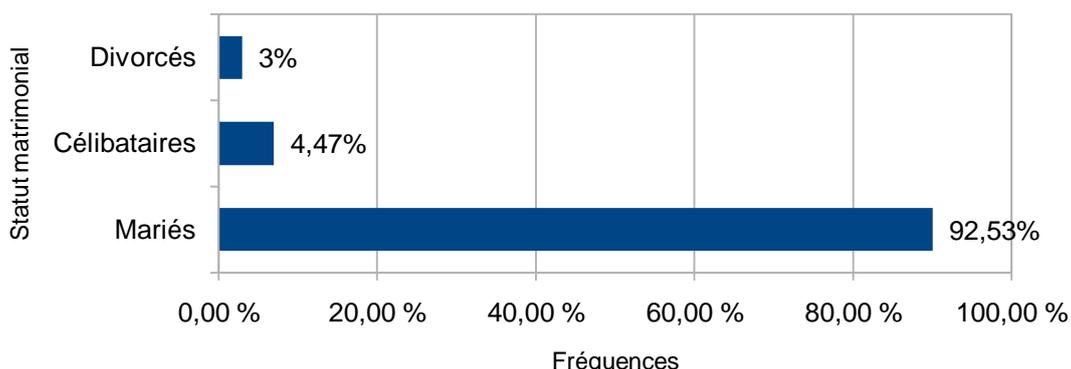
Au sein de chaque catégorie de population identifiée, la distribution présente des écarts, des inégalités. Ces différences s'expliquent par la vitalité des activités. Plus les disponibilités de production sont abondantes, plus les fréquences sont fortes.

La répartition de la population allochtone selon les localités indique les proportions suivantes : 8,82% à Goulikao, 41,20% à Brozan, 26,48% à Gabia et 23,5% à Yohouda. En ce qui concerne la répartition de la population allogène, les statistiques affichent ces valeurs : 20% à Brozan, 20% à Gabia et 60% à Loukoukro. Quant à la répartition de la population autochtone selon les localités, les résultats révèlent 82,15% à Goulikao et 17,85% à Yohouda. Par ailleurs 10,45% de la population d'étude ont transités par d'autres régions de la Côte d'Ivoire notamment par le centre (7,45%) et le sud (3%). Celle venue du centre concentre 40% à Loukoukro et 60% à Gabia. Tandis que les originaires du sud se concentrent à Goulikao (100%).

1.4- Une situation matrimoniale en faveur des mariés

L'analyse de la population étudiée selon la situation matrimoniale met en évidence les proportions suivantes : 92,53% des chefs d'exploitation agricole sont mariés, 4,47% des chefs d'exploitation agricole sont célibataires, 3% des chefs d'exploitation agricole sont divorcés (figure 4).

Figure 4: Distribution de la population agricole selon le statut matrimonial



Source: Enquêtes de terrain, Novembre 2018

Spatialement, la population des chefs d'exploitation agricole mariés est inégalement répartie. Parmi celle-ci, l'on rencontre respectivement 41,93% à Goulikao, 20,96% Brozan, 14,51% Gabia, 16,12 % Loukoukro et 6,45 % Yohouda. Ces disparités spatiales ont été également observées au niveau de la population des chefs d'exploitation agricole célibataires. La localité de Brozan concentre environs 66,67% de la population célibataires contre 33,33 % à Loukoukro. La majorité de la population des chefs d'exploitation agricole divorcés, se retrouve à Gabia (50%) et à Yohouda (50%).

La distribution spatiale selon le statut matrimonial présente un autre tableau. Ainsi, l'étude montre qu'à Goulikao, on a 100% de mariés. A Brozan, on enregistre 13,33% de célibataires et 86,67% de mariés. A Gabia, il s'agit de 10% de divorcés et 90% de

mariés. A Loukoukro, on a 9,1% de célibataires et 90,90% de mariés. A Yohouda, on a 20% de divorcés et 80 % de mariés. Cette répartition démontre la forte proportion des mariés. C'est le fait que la femme constitue une main d'œuvre d'appoint ; et qu'en milieu rural ivoirien, la majeure partie de la production agricole provienne d'exploitations familiales.

2.2. Un mode d'insertion dans le tissu rural souple

Le mode de pénétration de la population agricole dans les espaces ruraux agricoles varie d'une zone à une autre. Cette partie se consacre à l'analyse du processus migratoire.

2.2.1. La durée de résidence, signe d'une migration de peuplement

Le cursus migratoire est orienté vers la recherche de meilleures perspectives économiques. En effet, les motifs sont multiples. Les descendants de migrants représentent 56,70%. Les enquêtés venus pour des raisons liées aux terres propices aux pratiques agricoles représentent 43,30%. Cela dit, in fine, l'immigration dans la sous-préfecture d'Oumé présente plus un tableau de personnes à la recherche d'activités pérennes que de terre à exploiter temporairement. Au milieu des années 1980, l'on a vu des pieds de "*cacaoyers produire jusqu'aux racines*". Ces facteurs agropédologiques et climatiques ont renforcé la conviction des immigrants que les activités agricoles dans cette zone imposent une sédentarisation à long terme.

L'analyse des vagues de colonisation de la sous-préfecture d'Oumé révèle les réalités qu'affichent les statistiques suivantes. En effet, entre 1950 et 1960, l'on enregistre 1,5% d'arrivée de population agricole. Cette fréquence exprime une colonisation tardive d'Oumé comme espace de production agricole. En entre 1960 et 1970, ce sont 4,48% d'individus comptabilisés. On note un début d'insertion de la zone dans l'économie agricole de production. Ce sont 66,67% à Brozan et 33,33% à Loukoukro. La décennie 80-90 compte 19,40% ; c'est la période d'accélération de la croissance de l'immigration avec un pic d'environ 20% sur l'ensemble de la période de pénétration de cette zone de production (1950-2018). Toutes les localités sont touchées par la venue des populations agricoles. En rapportant les 19,40% à 100%, les statistiques par site d'enquête présente la configuration ci-après : 7,70% à Goulikao ; 30,75% à Brozan ; 30,75 % à Loukoukro ; 23,1% Gabia et 7,70% à Yohouda.

A partir de 1990, et ce, jusqu'en 2000, une chute des effectifs en direction d'Oumé est notifiée avec 7,46%. La liste des localités est réduite à 3 avec 20% à Brozan, 60% à Loukoukro et 20% à Yohouda. Le ralentissement des flux est confirmé par les 7,46% d'arrivée enregistrés en 2000. Il s'agit d'une sorte de stagnation des flux migratoires à

Oumé. Ces réalités s'observent à Goulikao à Loukoukro et à Yohouda avec respectivement 60%, 20% et 20%.

Le mouvement migratoire concerne 27 chefs d'exploitation agricole sur les 67 interrogés soit 40,30%. Les 59,70% restants sont nés dans les localités d'enquête. En rapportant cette proportion (c'est-à-dire 59,70%) à 100%, la distribution spatiale à l'intérieur de la zone d'étude affiche les fréquences suivantes : 55% à Goulikao ; 22,5 % à Brozan, 15 % à Gabia ; 2,5% à Loukoukro et 5% à Yohouda. Les motifs d'installation évoqués par les populations agricoles sont de deux types :

- Elles y sont parce qu'elles sont nées dans les localités d'enquête (59,70%) ;
- La disponibilité de terre propice au cacao est la raison indiquée par 40,30% de la population interrogée. La distribution des répondants par localité se présente de la façon suivante : 11,11 % à Goulikao, 22,22% à Brozan, 18,52% à Gabia, 37,04% à Loukoukro et 11,11 % à Yohouda.

2.2- L'accès à la terre, signe d'une insertion socio-économique dans le milieu rural

L'entrée en activité des populations enquêtées se fait par le biais de la terre. Plusieurs modes d'insertion sont enregistrés au cours de cette étude : l'achat (28,35%), l'héritage (67,15%), le don (3%) et la location (1,5%). L'acquisition des parcelles en fonction des différentes modalités s'est faite sur une longue période. Elle part de la décennie soixante (3%) à nos jours. La période 1990-2000 est celle qui a enregistrée de nombreuses cessions avec 39% des acquisitions. Les décennies 70 ; 80 ; 90 et 2000 enregistrent respectivement 12% ; 25% ; 31% et 21%. La mise en valeur s'est faite au cours de la même période avec pour activité principale l'agriculture : café, cacao.

2.3-Des parcelles de terre acquises affectées, support des plantations en nombre variable et de taille différente

Sur ces différentes parcelles cédées, ces agents de développement du monde rural ont créé plusieurs plantations. Le nombre de plantation varie entre de 1 à 3. Ceux qui en possèdent 3 représentent 3%. Les résultats de l'étude indiquent que 46,26% des paysans sont propriétaires de 2 plantations. Le contingent le plus significatif concerne les planteurs ayant une seule plantation. Cette catégorie représente 51% de la population d'étude.

Par ailleurs, l'analyse des superficies révèlent des écarts prononcés. La taille des exploitations oscillent entre 1 et 3 hectares. Les chefs d'exploitations agricoles dont les superficies d'exploitations oscillent entre 0 à 1 hectare représentent 47,76%. Par contre 37,31% et 1,5% d'entre eux ont des tailles d'exploitation variant respectivement entre 1 et 2 hectares et 2 à 3 hectares.

La distribution des exploitations de 0 à 1 hectare selon les chefs d'exploitations agricoles et les localités indiquent ce qui suit : 47,75% à Goulikao, 21,87% à Brozan, 18,75 % à Gabia, 12,5 % à Loukoukro et 3,12% à Yohouda.

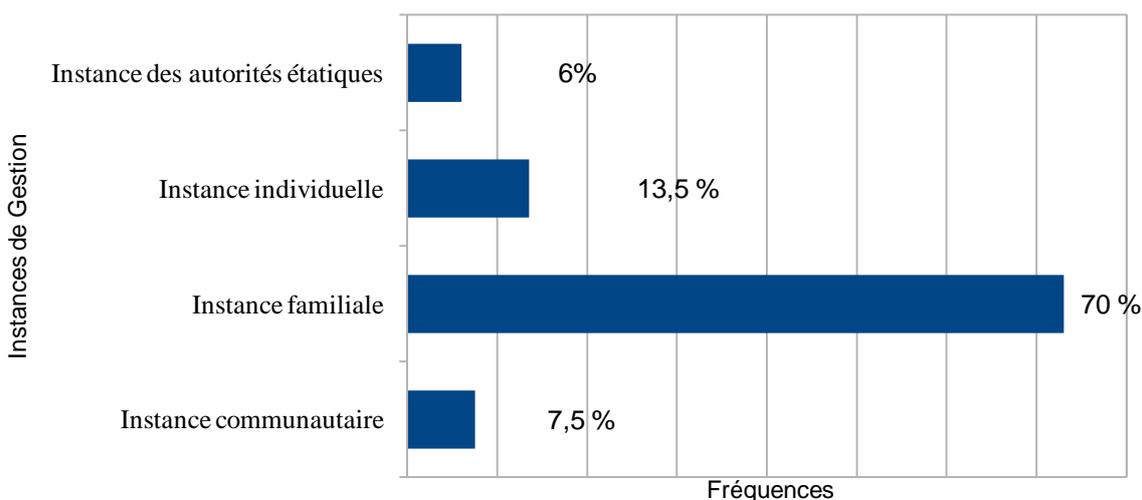
La distribution des exploitations de 1 à 2 hectares selon les CEA et les localités indiquent ce qui suit : 32% à Goulikao, 20% à Brozan, 16 % à Gabia, 24 % à Loukoukro et 8% à Yohouda. La distribution des exploitations de 2 à 3 hectares selon les CEA et les localités indiquent ce qui suit : 100 % à Loukoukro. Les exploitations de petites tailles s'expliquent d'une part par l'épuisement des ressources foncières et d'autre part par le fait que « le planteur du centre-ouest (régions de Divo, Gagnoa, Oumé, Daloa) est fondamentalement un petit planteur autochtone possédant à peine 2 hectares » (MINAGRA, p. 5 ; 1999).

2.3 Une nomenclature des problèmes fonciers, signe d'intégration de la population agricole

Les conflits opposent plusieurs acteurs. L'étude identifie une typologie des formes de conflits : conflits qui opposent les allogènes et allochtones (22%), ceux qui opposent les autochtones et les allogènes (25%), conflits qui opposent les autochtones et les allochtones (26,5%) et enfin les conflits qui opposent les autochtones et les autochtones (26,5%).

Par ailleurs, la gestion des ressources foncières est assurée par quatre instances : l'instance communautaire (7,5%), l'instance familiale (73%) et l'instance individuelle (13,5%) et l'instance des autorités étatiques (6%).

Figure 5 : Fréquence d'intervention des instances de gestion des ressources foncières



Source: Enquêtes de terrain, Novembre 2018

De façon globale, les instances familiales sont les plus sollicitées dans le règlement des différends sur les ressources foncières. L'analyse par localité met en évidence des

écarts entre les sites d'enquête. A Goulikao, il s'agit de 46,87%. A Brozan, l'on note 21,87%. A Gambia, Loukoukro et Yohouda, ce sont respectivement 9,37% ; 18,75% et 3,12%.

La perception des populations sur la gestion des ressources foncières est diversement appréciée. L'étude met en évidence que 76% de la population juge le mode de gestion des terres bonne, facilitant leur intégration. Mais elle mentionne par ailleurs qu'il n'y a pratiquement plus de terre, le coût d'achat élevé (48% des enquêtés) et 88% des possessions de la terre sont définitives. Néanmoins, des conflits sont signalés. Les principales raisons sont la délimitation des parcelles et/ou des exploitations et la remise en cause de la propriété de terre.

3. Discussion

L'analyse du profil des acteurs indique que la population agricole active est principalement constituée des hommes. Cette présence uniquement masculine s'explique par le fait que c'est une activité dédiée aux hommes au regard des conditions d'accès à la terre d'une part, nonobstant les nouvelles évolutions enregistrées ces dernières années permettant aux femmes d'y avoir accès ; et d'autre part la force de travail que l'agriculture exige qui exclue les femmes. « *L'inégalité du droit à la terre résultant de différents statuts, normes religieuses, coutumières et locales défavorise les femmes, perpétue la pauvreté et creuse les inégalités entre hommes et femmes* » (Njobe et Kaaria, 2015, p. 5).

Dans cette population masculine, la population active représente 96% de l'effectif. L'effectif le plus élevé appartient au groupe dont l'âge est compris entre 25 et 55 ans avec un taux de 48% contre 15% pour le groupe dont l'âge est supérieur à 55 ans. Le ratio de dépendance qui exprime le nombre d'individu âgé de moins de 15 ans ou de plus de 55 ans qui sont à la charge des autres membres de la famille est de 48 %. Cette fréquence signifie que 52% de la population doit prendre en charge 48%. Cet écart faible entre la population à prendre en charge (48%) et la population qui doit prendre en charge (52%) exige un effort de production abondante. A partir de cet instant, la pression s'accroît sur les demandes de ressources de production et explique à la longue l'essoufflement de l'économie locale. Toutefois, ce taux reste faible comparativement aux taux nationaux qui est de 85 personnes à charge pour 100 actifs (INS, 2014).

L'analyse de la population agricole étudiée selon l'origine géographique confirme que la sous-préfecture d'Oumé est une destination pour les colons agricoles. La structure de cette population indique 41,80% sont des autochtones, 50,75% des allochtones et 7,45% d'allogènes. Le cumul de la population migrante est de 58,20%. Toutefois, signalons que le contingent d'allogène est faible comparativement

aux autres régions agricoles. La faible proportion d'allogène s'explique par le déplacement de l'économie de plantation. Cette activité connaît un essor aujourd'hui dans l'ouest forestier avec une colonisation qui commence à toucher le nord-ouest notamment dans le département d'Odienné (Manzan, 2020).

En ce qui concerne la situation matrimoniale, l'analyse montre la prédominance de la population des mariés. Elle représente 92,53%. La population des célibataires et des divorcés se partagent respectivement 4,47% et 3%. La contribution des femmes dans le secteur agricole est significative. En milieu rural, l'agriculture est le secteur qui emploie plus les femmes. Elles sont responsables d'environ 50 % du travail agricole dans les exploitations agricoles de l'Afrique subsaharienne et leur appui constant permet de comprendre la raison de la forte fréquence des hommes mariés (Njobe et Kaaria (op. cit., p. 7).

Cette étude qui questionne également les mécanismes d'intégration des populations agricoles, décèlent que le film d'installation de celles-ci s'est fait par vague successive. Il trouve ses origines dans la décennie soixante avec seulement 1,5% de la population enquêtée. La décennie quatre-vingt indique une proportion de 19,40% d'arrivée de migrants. Les raisons de cette longue durée d'installation qui s'apparente à une migration de peuplement sont d'ordre économique. En effet, la qualité du sol qui assure une pérennité des cultures ainsi que les rapports harmonieux entre autochtones et migrants sont des gages du passage de la colonisation agricole en peuplement durable. La vitalité de l'économie locale fait émerger des opportunités résident des opportunités rémunératrices meilleures. Ainsi la trajectoire sociale des populations est guidée par ces opportunités (FAO, 2018) parmi lesquelles l'accès à la terre.

D'abord, essentiellement de la cacao-culture jusqu'au début de la décennie 1980 où les ressources de cette culture permettaient aux paysans de supporter les facteurs de production et de vie (Mlan et al., 2018). *A partir de 1983, avec la grande sécheresse, le riz qui fait son apparition, d'abord à la « boutique », deviendra une culture majeure pour les Baoulé et Agni, avec son adoption par les Burkinabè et le dynamisme qu'il lui impulse relativement à sa production dans les écosystèmes « secondaires » (forêts galeries, bas-fonds, jachère de réserve dans les marais) (op cit).*

La terre est la principale ressource productrice en milieu rural. Son accès, sa gestion et son usage conditionnent par ailleurs sa valeur productrice, monétaire et marchande. *«Le foncier agricole constitue un vrai problème, et des litiges persistent encore limitant aussi une meilleure exploitation des terres agricoles» (CESE, 2017).* L'analyse des fréquences des acteurs en conflit dans le milieu rural de la sous-préfecture d'Oumé, fait apparaître trois particularités singulières : un faible usage de l'autochtonie par les

populations autochtones, une reconnaissance du droit de propriété des populations migrantes et une cohésion entre les populations résidentes.

Dans certains fronts de colonisation agricole, notamment dans le sud-ouest ivoirien, les travaux de Koffie-Bipko (2015 ; p.16) précisent que l'autochtonie est un moyen de revendication des terres voire de remise en cause des transactions foncières. Les résultats de notre étude ne s'inscrivent pas en harmonie avec ceux sus-mentionnés. Dans ces espaces, l'intégration se fait par le bas, et ce, par le biais de la terre. En effet, cette intégration, réponse à une cohésion sociale, favorable au développement local, a pour pilier la sécurité foncière et le droit d'usage aux contours clairs (MAEP, FAO, 2007 et Koffie-Bipko, p.18), avec une forte reconnaissance du tutorat pour les migrants (Chauveau, 2007) : « *L'individualisation et la monétarisation des transferts de droits fonciers entre autochtones et "étrangers", loin d'aboutir progressivement à la marchandisation totale des transactions, ne font pas disparaître la double composante foncière et socio-politique des relations de" tutorat". Cela constitue souvent une source de tension et de conflit dans le contexte contemporain des campagnes ouest-africaines* ».

Conclusion

La migration agricole permet de redynamiser les structures sociodémographiques locales. Les migrants participent à transformer l'économie locale, c'est-à-dire, le processus de création d'activité, le renouveau du tissu économique des localités. La migration, facteur de développement économique a induit une recomposition des espaces ruraux. La sous-préfecture d'Oumé est caractérisée par 41,80% d'autochtones, 50,75% d'allochtones et 7,45% d'allogènes. La venue des migrants est un phénomène ancien dans ce bassin économique ; elle date des années 50. Aujourd'hui, elle a tari au regard des potentialités de productions qui se sont amenuisées. Face à cette nouvelle évolution, les populations agressent les forêts classées dans l'espoir de continuer les activités agricoles. D'ailleurs elles expriment de plus en plus des demandes de déclassement, signes évocateurs de la saturation foncière.

Toutefois, l'étude a montré que les populations agricoles migrantes se sont insérées dans la sphère de production locale. Les modalités d'accès recensées sont l'accès à la terre par héritage (67,15%) et l'accès par achat, qui est 28,38%. La typologie des formes de conflits révèle que les conflits opposent plus ou moins équitablement les trois principales composantes des populations : 25% Autochtones- Allogènes ; 26,5 % Autochtones- Allochtones et 26,5 % Autochtones- Autochtones. L'instance de régulation familiale est sollicitée pour 73% des cas de conflits quel que soit la nature. Au total, la demande croissante des populations doit être analysée afin de pondre une réflexion qui puisse garantir la sécurité foncière, gage d'un développement local réussi.

Références bibliographiques

ALFRED Schwartz, 1993 : *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la côte d'Ivoire : cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris ORSTOM, 489 p.

ATTA Koffi Lazare, 1991 : *Les implications de la migration baoulé dans le sud-ouest ivoirien (San Pedro, Soubré, Divo) : une approche sociologique*, Abidjan, ORSTOM

Bongiwe NJOBE, Susan KAARIA, 2015 : *Les femmes et l'agriculture : le potentiel inexploité dans la vague de transformation*, 28 p.

Centre d'Études et Prospective (CEP), 2011 : *L'agriculture : une voie vers l'intégration régionale en Méditerranée*, Analyse n°34, septembre 2011, 7 p.

CHAUVEAU Jean Pierre, 2007: *Transferts fonciers et relation de "tutorat" en Afrique de l'Ouest. Évolutions et enjeux actuels d'une institution agraire coutumière*. In *Le Journal des Sciences Sociales*, n°4, pp 7-32

CHAUVEAU Jean Pierre, COLIN Jean Philippe (2013) : *La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en Côte d'Ivoire. Promouvoir la propriété privée ou stabiliser la reconnaissance sociale des droits ?* Les Cahiers du pôle foncier, UMR GRED-IRD, Montpellier, n°24p

Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), 2017 : *Développement du monde rural, défis et perspectives*, auto saisine n°29, 126 p.

FAO, 2018 : *Migration, agriculture et développement rural*, 20 p.

FAO, 2001 : *Etude des méthodes de conseil de gestion et d'appui à la commercialisation pour les exploitations agricoles en Côte d'Ivoire*, FAO Bureau Régional Accra, 40 p.

FARGUES Philipe, 1986 : *Mobilité du travail et croissance d'une économie agricole : la Côte d'Ivoire*, in *Revue Tiers Monde*, pp 195-211.

FAURE G., 2005 : *Valorisation agricole des milieux de savanes en Afrique de l'Ouest des résultats contrastés*. Les Cahiers d'Outre-Mer 229, pp. 5-24 p.

IBO Guehi Jonas., 2001 : « *La gestion des forêts en Côte d'Ivoire de 1900 à 2000* », In *Collas de Chatelperron P. (éd), Gestion durable des forêts au Cameroun. Vers une foresterie responsable. Contributions du projet forêts et terroirs*, CIRAD, Montpellier (FRA), pp 13-32.

KOFFIE-BIPKO Céline, ADAYE Akoua Assunta., 2015 : *Géographie des conflits fonciers dans la région du Bas-Sassandra (Côte d'Ivoire)*, *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, n°04, Sept. 2015, Vol.1, 21 p.

LENA Philippe, 1978 : *Transformation de l'espace rurale dans la zone pionnière du sud-ouest ivoirien : conditions et modalités de l'immigration*, Abidjan, ORSTOM, 351 p.

MAEP, FAO, 2007 : *Intégration de la dimension genre*, Tome VII: 61 p.

MAFOU Kouassi Combo, 2019 : *Migrations agricoles à Bonon de la fin des mouvements d'aller-retour à la sédentarisation des populations*, *Revue Ivoirienne de géographie de Savanes*, n°7 Décembre 2019, (RIGES) pp. 379-393.

MLAN Konan Séverin, 2015 : *Migration Baoulé et résilience culturelle par les palmiers en Côte d'Ivoire*, In *Revue Sociétés et Economies*, N°06-2015

MLAN Konan Séverin, ZADOU Zidy Didié Armand., AKAFFOU Davy Saturnin, 2018 : *Dégradation côtière, disparition de la forêt et changement climatique : quelle résilience ?* *Revue Sociétés et Economies*, Abidjan, N°14, pp 93-110.

RICHARD JACQUES, 1974: *Immigration et développement agricole : le cas de la sous-préfecture d'Oumé*. In : *Exposés au comité technique du 9 mai 1974*. Abidjan, ORSTOM ; Ministère de la Recherche Scientifique, multigr. Comité Technique, Abidjan (CIV), 1974/05/09, 21 p.

SIB O., HAVARD M., VALL E., KANWE B. A., OUEDRAOGO S., COULIBALY A., FANTODJI A., YAPI-GNAORE C. V., 2018 : *Intégration agriculture-élevage au Nord de la Côte d'Ivoire*, *Agronomie Africaine* 30 (1), pp. 57-71.